

ORDRE DU JOUR DES REUNIONS DE LA COMMISSION

DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

du 26 avril 2016 à partir de 9h30

à la Préfecture

Salle Turgot

9h30 : projet de création d'un magasin à dominante alimentaire et à l'enseigne LIDL d'une surface de vente de 1 420 m², 9 avenue René Coty à Bellac, par transfert-agrandissement du magasin actuel d'une surface de vente de 804 m² situé au lieu-dit « Les Couchets » sur la même commune.

11h : projet d'extension d'un ensemble commercial situé au lieu-dit « Les Martines », rue Nelson Mandela sur le territoire de la commune de Saint Junien, d'une surface de vente initiale de 1348 m² (Intersport : 800 m² et Chaussea : 548 m²) pour porter sa surface de vente totale à 3708, 40 m² (création d'un magasin à l'enseigne Action : 1 000 m², Intersport : 808,40 m² de surface de vente en plus et Chaussea : 552 m² de surface de vente en plus).